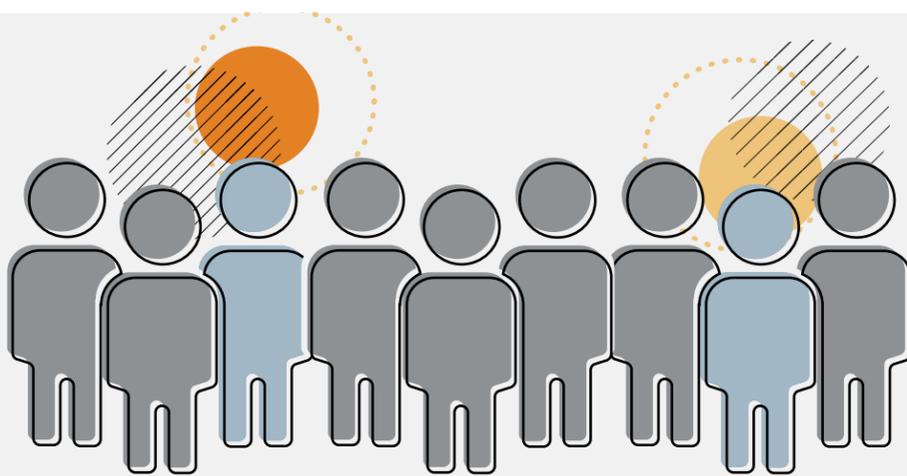
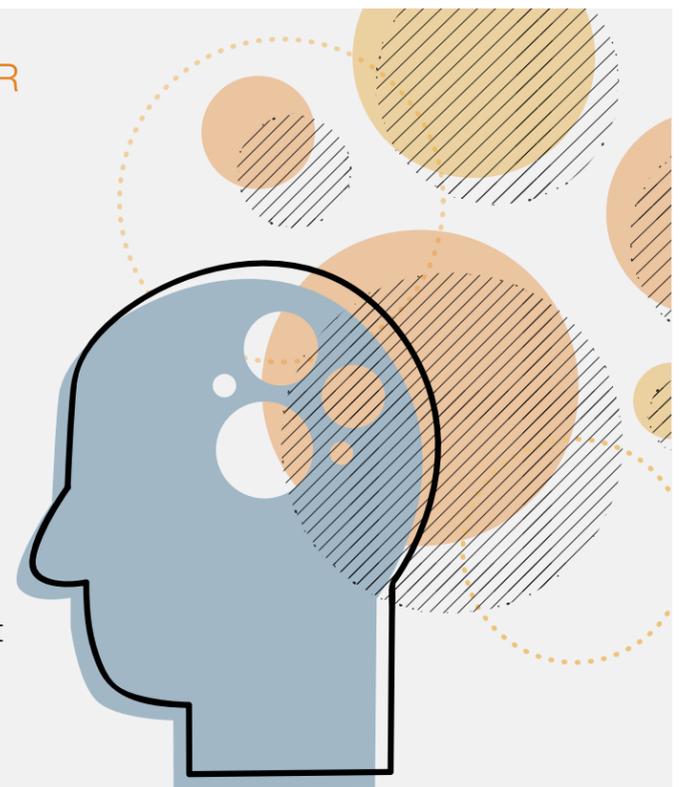


RAISON D'ÊTRE D'UNE **NORME DE QUALITÉ** SUR

la démence dans la collectivité

Parmi les **111,100 personnes en Ontario qui sont atteintes de démence** et qui vivent dans la collectivité, nombreuses sont celles ont des **besoins complexes en matière de soins**¹.

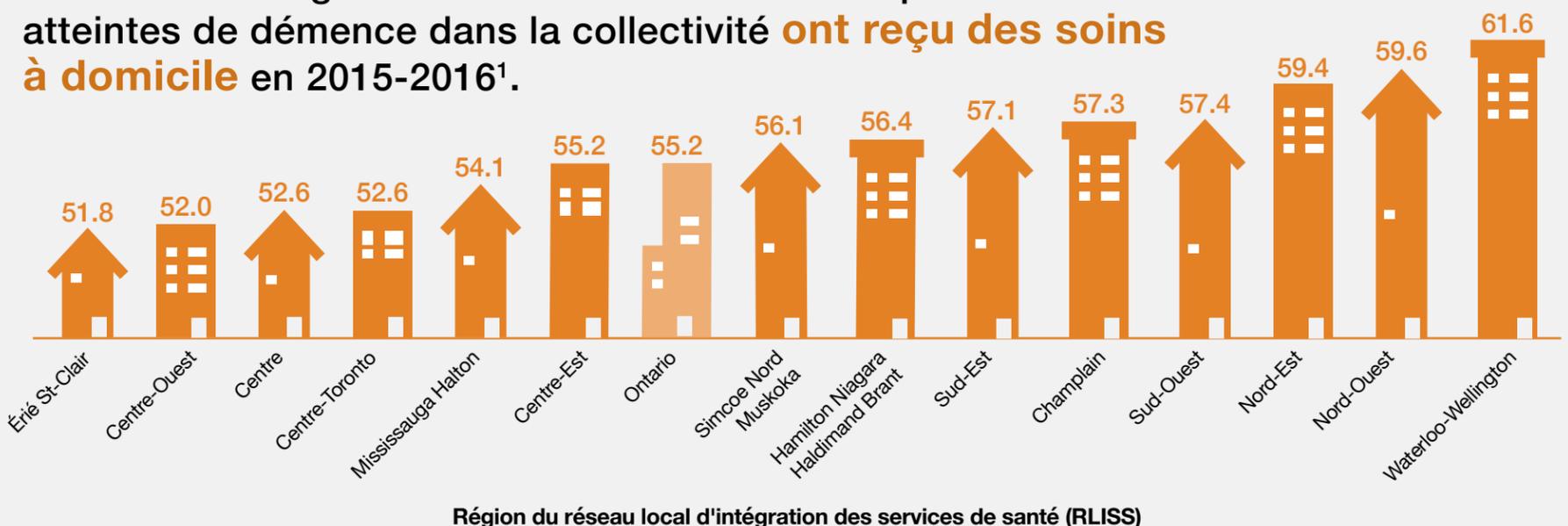
Grâce à des soins proactifs et à un soutien adapté, ces personnes peuvent mener une vie autonome et sécuritaire à domicile, ce qui allège le fardeau des personnes soignantes et des services des urgences.



Le nombre de personnes atteintes de démence dans la collectivité **a augmenté de 46 %**

entre 2009-2010 et 2015-2016, et **une hausse supplémentaire de 16 %** entre 2015-2016 et 2020-2021 est prévue¹.

Le pourcentage de personnes qui reçoivent des soins à domicile varie selon la région. **Entre 52 % et 62 %** des personnes atteintes de démence dans la collectivité **ont reçu des soins à domicile** en 2015-2016¹.



Les personnes soignantes de près de la moitié des patients atteints de démence qui reçoivent des soins de longue durée à domicile éprouvent de la détresse.

Plus de 60 % des personnes soignantes de patients recevant des soins de longue durée à domicile et présentant des symptômes comportementaux de la démence éprouvent de la détresse².



Ensemble, nous pouvons améliorer la qualité des soins prodigués aux personnes qui sont aux prises avec la démence dans la collectivité.

C'est pourquoi Qualité des services de santé Ontario — en collaboration avec des experts cliniciens, des patients et des personnes soignantes — a élaboré cette **norme de qualité** décrivant les caractéristiques des soins de qualité.

hqontario.ca/normesdequalite